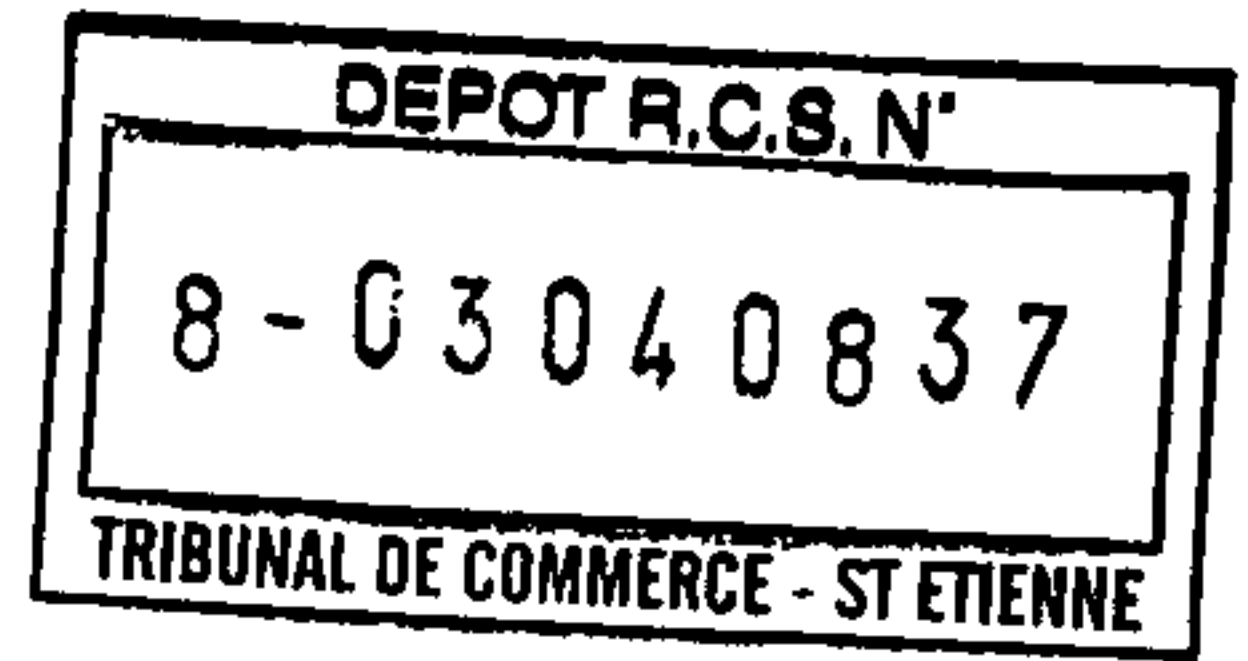


99 B705 N°16.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE



ORDONNANCE

Nous, Pierre LANTERMOZ, Président du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE,

Vu la requête ci-jointe, de la *fte Distribution Carino France*

Désignons en qualité de

Commissaire aux appoints

, avec la mission

contenue dans la requête M. *Michel Tamet*

*7 Allée de l'Informatique  
à Saint-Etienne*

Fait à SAINT-ETIENNE, le

03 MARS 2004



TRIBUNAL DE COMMERCE

— copie(s) certifiée(s) conforme(s)

Le Greffier,

# REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

Monsieur le Président du Tribunal  
de Commerce de Saint-Etienne

Le soussigné, **Pierre BOUCHUT**,

agissant au nom, pour le compte et en qualité de représentant permanent de la société **CASINO GUICHARD PERRACHON**, société anonyme au capital de 166 155 597,90 euros, dont le siège social est à **SAINT-ETIENNE (42100) - 24 rue de la Montat**, identifiée sous le numéro 554 501 171 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de **SAINT ETIENNE**,

Elle-même agissant au nom pour le compte et en qualité de Président de la société **DISTRIBUTION CASINO FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 25 109 485 euros, dont le siège social est à **SAINT-ETIENNE (42100) - 24 rue de la Montat**, identifiée sous le numéro 428 268 023 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de **SAINT ETIENNE**,

a l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société **DISTRIBUTION CASINO FRANCE** envisage de procéder à une augmentation de son capital social par voie d'apport :

- par la société **TOUT POUR LA MAISON**, société à responsabilité limitée au capital de 841 052 euros, dont le siège social est à **SAINT-ETIENNE (42100) - 15 rue des Alliés**, identifiée sous le numéro 326 590 775 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de **SAINT-ETIENNE** de trois fonds de commerce de vente de produits non alimentaires situés à :

- ARGENTEUIL (95100) – Centre Commercial Côté Seine – Zac Carême Prenant II
- LA RICHE (37520) – Centre Commercial Soleil – Zac des Minimes
- ROUBAIX (59060) – 21 Bis Grand'Rue – BP 30559

- par la société **KOMOGO**, société anonyme au capital de 5 524 500 euros, dont le siège social est à **SAINT-ETIENNE (42100) - 24 rue de la Montat**, identifiée sous le numéro 420 233 751 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de **SAINT-ETIENNE** d'un fonds de commerce de vente de produits d'informatique et de téléphonie situé à **LUCE (28112) – Centre Commercial – Route du Mans**.

En conséquence, le soussigné prie Monsieur le Président de bien vouloir, conformément aux dispositions de l'article L 225-147 du Code de Commerce, des articles 64 et 69 du décret du 27 mars 1967, de désigner tel Commissaire aux apports qu'il lui plaira, ayant pour mission :

- d'apprécier et d'évaluer les apports consentis par les sociétés **TOUT POUR LA MAISON** et **KOMOGO**;
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers pouvant éventuellement exister ;
- d'établir un rapport qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce dans le délai fixé par le décret du 23 mars 1967.

Fait à *S<sup>t</sup> Etienne*, le 01.03.2004.

  
**TRIBUNAL DE COMMERCE**  
copie(s) certifiée(s) conforme(s)  
Le Greffier.